



## COMPTE RENDU DES HMI ET VISITES DE SITES DES 21, 22 et 23 NOVEMBRE 2023

Tout d'abord nous voulons remercier tous les participants qui sont venus écouter les dernières actualités présentées et les récentes négociations effectuées par nos représentants de la fédération UNSA Finances Hervé et Pierre.

Les débats ont été très intéressants, instructifs et chaleureux.

Les points abordés ont été les suivants :

- **Conditions de vie au travail :**

- semaines de 4 jours ;
- réduction des espaces de travail à 9m<sup>2</sup> par agents avec la suppression de bureaux au profit du FLEX OFFICE, réflexion purement budgétaire dans le seul but est de faire des économies ;
- l'intelligence artificielle, support de nos missions, de plus en plus présente.

- **Protection sociale complémentaire imposée par l'europe :**

- mise en place au 01/01/2025 ;
- appel d'offre pour toutes les mutuelles privées et publiques en mai 2024 ;
- choix de cette dernière en juin/juillet 2024 ;
- durée du marché public de 6 ans ;
- mutuelle obligatoire sauf pour les contrats familles des conjoints obligatoires et les retraités ;
- 50 % pris en charge par l'État du panier de base de 60/65 € soit un minimum de PEC de 30 € (correspond à l'offre de vita santé de la mgafi), l'IPTS n'est pas dans la PEC, le reste se présente sous forme d'option ;

- pour la prévoyance la PEC est estimée à 7 € (invalidité, prévoyance, capital décès).

**Si le contrat retenu n'est pas de haut niveau,  
l'UNSA finances ne signera pas !**

• **Négociations sur les rémunérations :**

- 5 points d'indice au 01/01/2024 soit 24,60 € brut ;
- l'État pense qu'il n'a pas d'urgence à augmenter les rémunérations malgré l'inflation encore présente ;
- les fonctionnaires ont perdu 25 % de pouvoir d'achat en 20 ans (salaires inférieurs à la moyenne du privé) ;
- la moyenne d'âge dans la fonction publique est de 53 ans ;
- les négociations devraient reprendre en 2024 notamment sur la revalorisation de l'indemnitaire ;
- demande de défiscalisation des jours CET payés comme dans le privé ;
- demande de déplafonnement des jours télétravail et demande d'augmentation de son indemnité ;
- le RIFSEP est de nouveau en projet notamment avec la fusion des grilles indiciaires de la fonction publique avec une rémunération au mérite et une facilité à la mobilité entre administrations.

• **Retraite progressive :**

- c'est une revendication de l'UNSA.

**Si besoin d'un calcul, n'hésitez pas à nous le faire savoir, Pierre est notre référent sur le sujet.**

• **L'emploi :**

- plus de suppression d'emploi jusqu'en 2025 mais quel sera le niveau des emplois avec la mise en place des nouvelles organisations de travail notamment avec le FLEX OFFICE ?

